

**COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)**

Dix-huitième Conseil des Ministres
ROME 17 - 24 Novembre 1982

COMPTE RENDU

COMITE PERMANENT INTERETAT DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

COMPTE RENDU
DE LA 18e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

(Rome 17 - 24 Novembre 1982)

8227

1. COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE DES EXPERTS

Les 17, 18 et 19 Novembre 1982 s'est tenu au siège de la FAO à Rome la réunion des experts préparatoire au 18è Conseil des Ministres du CILSS en présence des délégués des huit pays membres de l'Organisation.

La séance d'ouverture était présidée par M. SECK MAME N'DIACK, Secrétaire Exécutif du CILSS.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Exécutif s'est réjoui de la présence de représentants de tous les pays membres ; il a ensuite remercié la FAO pour sa constante sollicitude et les facilités accordées et adressé le témoignage de reconnaissance des pays du CILSS aux autorités Italiennes qui ont annoncé une importante contribution en faveur des pays du CILSS. Le Secrétaire Exécutif a enfin noté que la réunion s'ouvre dans une conjoncture particulièrement difficile pour nos pays : la plupart de nos pays ayant été cette année encore durement frappée par les conditions climatiques adverses.

Après la séance d'ouverture le bureau ci-après a été mis en place :

Président : M. FALL Ousmane de la République Islamique de Mauritanie

Rapporteur : Le Secrétaire Exécutif du CILSS

La réunion a ensuite examiné et adopté l'ordre du jour suivant :

A. Rapport d'activités du Secrétariat Exécutif

1. Rapport d'activités du Secrétaire Exécutif

1.1. Compte rendu de la réunion de l'OCI à Niamey

1.2. Compte rendu de mission à Rome

2. Activités de la Direction des Projets et Programmes

2.1. Activités de la DPP depuis le 17è Conseil des Ministres (Juillet 1982 à Bamako)

2.2. Etat d'exécution du programme 1982 et programme d'activités pour 1983

- 3. Situation de la Campagne agricole
- B. Activités des Institutions spécialisées
 - 1. Centre Agrhyemet
 - 2. Institut du Sahel
- C. Questions administratives et financières
 - 1. Situation financière du CILSS
 - 2. Budget 1983
 - 3. Projet de règlement financier du Centre Agrhyemet
- D. Mise en œuvre de l'aide italienne
- E. Nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel
- F. Questions diverses

En raison du caractère spécial de ce Conseil des Ministres et du fait que l'ordre du jour est relativement peu chargé (ceci étant dû au fait qu'il ne s'est écoulé que 3 mois entre le 17^e Conseil et le présent), la réunion a décidé d'examiner toutes les questions en plénière (commission unique).

La délégation Gambienne a relevé l'absence des versions anglaises des documents et a déploré le fait qu'on se trouve trop souvent devant ce genre de situation. La réunion a reconnu le bien-fondé de cette remarque et a invité le Secrétariat Exécutif à prendre toutes les dispositions appropriées pour parer à pareille situation.

A. ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF

1. Activités du Secrétaire Exécutif

Le Secrétaire Exécutif a rendu compte des résultats de la réunion de l'OCI à Niamey et de sa mission à Rome auprès de l'Institut Italo Africain, de la FAO et des autorités italiennes.

1.1. Concernant les résultats de la réunion de l'OCI, le Secrétaire Exécutif a fait un résumé du rapport final de la 13^e Conférence des Ministres des Affaires Etrangères. Il a ensuite fait des commentaires sur la mobilisation de l'aide des pays Islamiques.

Il a en outre souligné que :

- les décisions de Niamey ont fourni au CILSS un outil appréciable permettant de mieux exploiter les possibilités au niveau des pays Islamiques,
- des améliorations peuvent être portées à la mise en œuvre de ces aides et dans le choix des produits.

1.2. La mission à Rome sur invitation de l'Institut Italo-africain a permis de rencontrer d'une part les responsables de cette Institution qui ont largement contribué à la sensibilisation de l'opinion italienne aux problèmes du Sahel et, d'autre part les autorités italiennes qui ont confirmé leur décision d'octroyer 500 millions de dollars aux pays du CILSS sous forme de subvention aux actions de développement. Lors de la rencontre avec les autorités italiennes, il a été proposé qu'une mission d'identification suivie de mission de formulation se rendraient dans chaque pays du CILSS avant Juin 1983.

La présentation n'a pas suscité de commentaires particuliers.

2. Activités de la Direction des Projets et Programmes

Le Directeur des Projets et Programmes a dans sa présentation :

- rendu compte des activités de sa Direction depuis le 17^e Conseil des Ministres ; il s'agit de la poursuite de la réalisation des bilans programmes, du compte rendu de la réunion de l'Equipe Ecologie-Forêts à Banjul, de la préparation des ateliers nationaux sur les charges récurrentes, de la mise en place de comités nationaux du CILSS, et enfin de la poursuite des concertations avec les bailleurs de fonds sur le projet stocks de sécurité ;

- fait le point de l'état d'avancement du programme de travail 1982 adopté à Praia ;
- a enfin présenté le programme de travail 1983.

Après avoir demandé des précisions sur certaines activités programmées, la réunion a accepté le programme et a insisté sur la nécessité d'accorder les programmes aux possibilités financières et humaines et souhaité qu'il y ait dans l'exécution une harmonie entre les études, réunions et ateliers. L'accent a été mis aussi sur la nécessité de financer assez rapidement les Comités nationaux non encore couverts.

3. Situation de la campagne agricole

Dans son introduction le Secrétaire Exécutif a souligné que toute la Mauritanie, tout le Cap-Vert, tout le Tchad et une bonne partie du Mali sont considérés comme gravement sinistrés. La Haute-Volta et le Niger connaissent des poches d'inquiétudes. La situation agricole au Sénégal et en Gambie bien que relativement plus favorable par rapport à celle des 6 autres pays est loin d'être satisfaisante. La Mauritanie, le Tchad et le Mali ont déjà lancé un appel à la Communauté Internationale.

La réunion a ensuite passé à l'audition des présentations des situations dans chaque pays par les délégués. En attendant les résultats définitifs des évaluations, la situation se résume ainsi :

Au Cap-Vert

La pluviométrie étant médiocre, la situation du pays se caractérise ainsi :

- une campagne agricole catastrophique. Les champs de maïs et de niébé n'ont pratiquement rien donné,
- les pâturages et l'agriculture irriguée ont été également fortement touchés ;
- la campagne de reboisement, avec des grands efforts, a été réalisée à 100 %.

En conclusion, les besoins en aide élémentaire soit pour la population que pour le bétail sont très importants.

En Gambie

Les précipitations ont été inférieures à la normale (environ 75% de la normale). On a enregistré des attaques importantes de sautéraiaux. La production de cette année n'excédera pas 60 à 70% de la production moyenne.

Au Mali

Après un début d'hivernage prometteur, on a enregistré par la suite des irrégularités et insuffisances sérieuses. Les semis ont été repris 2 ou 3 fois dans les zones sahéliennes. Sur les 7 régions que compte le pays, 4 sont considérées comme sinistrées. A Tombouctou et Gao les pertes d'animaux sont estimées entre 40% et 100% selon les cercles. A Mopti la situation est très préoccupante et l'opération riz ne commercialisera pas cette année. La Région de Kayes a enregistré des attaques de chenilles et de sautéraiaux. En première estimation, le déficit alimentaire est évaluée à 460 000 tonnes. Les besoins immédiats sont estimés à 55 000 tonnes de céréales, des médicaments et produits vétérinaires et 15 000 tonnes d'aliments du bétail.

Haute-Volta

La situation est satisfaisante au sud, sud ouest et à l'ouest (4 départements), mauvaise dans les départements du nord et du centre, préoccupante dans le département du Sahel. Le déficit global est estimé à 180 000 tonnes. A cela il faut ajouter une pénurie sérieuse d'eau au niveau de plusieurs zones.

Sénégal

L'extrême nord du pays ainsi que quelques zones du sud connaissent quelques difficultés. On a enregistré des attaques de sautéraiaux qui ont de façon significative diminué les productions. Les besoins sont estimés à 150 000 tonnes. Il y a déjà eu une réunion avec les bailleurs de fonds pour faire le point de la situation et apprécier les besoins en aide. Le cheptel au nord du pays connaît quelques problèmes.

Niger

La campagne peut être considérée comme moyennement bonne. Le déficit est estimé à 18 371 tonnes et les besoins d'importation sont estimés à 53 000 tonnes (30 000 tonnes de riz et 23 000 tonnes de mil et maïs). Le parasitisme n'a pas été important dans l'ensemble du pays. La région nord, zone d'élevage, connaît quelques difficultés.

Mauritanie (voir appel lancé par le Ministre)

L'hivernage 1982 a été tardif et la pluviométrie enregistrée dans l'ensemble du pays a été à la fois irrégulière et largement déficitaire. La hauteur de crue maximum du fleuve est l'une des plus faibles enregistrées ces dernières années. La situation a été aggravée par une invasion massive de sautéraux qui ont atteint dans la plupart des zones agropastorales des densités de plusieurs dizaines au mètre carré. La production céréalière atteindra à peine 20 000 tonnes dans la meilleure des hypothèses contre 78 000 tonnes pour la campagne passée, et les ressources fourragères disponibles ne couvriront les besoins du cheptel qu'à hauteur de 20-30%.

Les besoins sont estimés à 114 250 tonnes de céréales, 17 500 tonnes de lait, 9 000 tonnes de beurre et 240 000 tonnes d'aliments pour le bétail pour sauver les populations sinistrées et leurs animaux.

Tchad

Le déficit céréalier pour l'ensemble du Tchad est estimé à 262 000 tonnes pour la campagne 1982-1983 dont :

- 50 000 tonnes pour la zone soudanienne
- 200 000 tonnes pour la zone sahélienne
- 12 000 tonnes pour la zone saharienne

Le cheptel sera durement éprouvé par le manque d'eau et de pâturage. Des actions de construction, d'entretien des points d'eau et de sauvetage des jeunes et des femelles par la distribution de produits seront nécessaires.

Dans la plupart des régions frappées par la sécheresse, des

semences de mil, de sorgho, de riz et de blé devront être fournies aux producteurs. Les besoins en intrants agricoles, en médicaments vétérinaires sont très importants.

Il est indispensable de prévoir des aliments spécifiques pour les enfants et les malades. A cet effet, des besoins importants en lait, viande, huile etc, sont également à prévoir.

B. ACTIVITES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

1. Institut du Sahel

La présentation faite par le Directeur Général de l'Institut du Sahel a porté sur les activités des départements de Recherches, Formation, Resadoc, Communication.

- En matière de recherches agricoles : il a été fait état des projets en cours d'exécution (projet régional mil, sorgho, niébé et maïs, projet de lutte intégrée contre les ennemis des principales cultures, la cellule de coordination de recherches en Ecologie et Environnement), il a aussi été question des projets approuvés et non financés.
- En matière de recherches socio-économiques : la présentation a concerné le programme de recherche démographique pour le Sahel, le programme Santé-Eau-Nutrition et enfin les programmes de planification et de sociologie rurale.
- Il a aussi été question des activités en matière de formation et d'information scientifique et technique ainsi que des bourses octroyées aux cadre sahéliens.

La présentation n'a pas suscité de commentaires particuliers.

2. Centre Agrhyemet

Rapport d'activités du Directeur Général du Centre Agrhyemet

Durant la période d'Août à Novembre 1982, le Centre Agrhyemet a poursuivi ses activités en matière de formation des cadre sahéliens, et d'appui aux composantes nationales du Programme. D'autres actions ont été menées en exécution de recommandations issues des réunions des instances statutaires.

En matière de formation, trois promotion d'étudiants ont terminé avec succès leur cycle d'études :

- 13 techniciens supérieurs en agrométéorologie
- 11 ingénieurs de travaux en agrométéorologie
- 14 techniciens supérieurs en hydrologie

Deux promotions (14 techniciens supérieurs en agrométéorologie , 17 techniciens supérieurs en instrument) ont abordé leur deuxième et dernière année de formation. Une nouvelle promotion de techniciens supérieurs en hydrologie a démarré son cycle depuis ce mois-ci.

Pour l'année scolaire 1983/84, le Comité Exécutif du Programme a décidé de la formation d'une nouvelle promotion de techniciens supérieurs en agrométéorologie. Le recrutement de la promotion d'ingénieurs d'application en hydrologie prévu pour novembre 1982 n'a pas pu se réaliser, les conditions matérielles préalables n'étant pas jusqu'ici réglées (extension des infrastructures d'hébergement, de formation pratique et administration).

Une mission pluridisciplinaire d'évaluation du Programme a sillonné sept des pays membres du CILSS et a finalisé son rapport à l'occasion de la réunion du Comité Exécutif (5-8 Novembre 1982 à Niamey).

Les réunions statutaires du Programme et du Centre Agrhyemet se sont déroulées du 4 au 10 Novembre 1982 à Niamey. Des différents travaux, il résulte ce qui suit :

- un cours intensif de français sera dispensé aux étudiants anglophones et lusophones, 3 mois avant le démarrage de leur cycle normal de formation professionnelle.

- le suivi de la campagne agricole et l'intérêt d'une synthèse régionale de la situation agrométéorologique annuelle des pays membres du CILSS. Un tel document devrait être diffusé au niveau des autorités nationales et des organisations de coopération et de développement ainsi qu'à tout autre utilisateur.

C. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

1. Situation financière du CILSS

La réunion a noté qu'elle reste caractérisée par l'importance d'une part des arriérés de contributions des Etats membres et d'autre part des impayés au niveau du Secrétariat Exécutif et des Institutions Spécialisées. Les pays retardataires ont informé la réunion des dispositions prises par leur état respectif en vue d'un règlement. Ils ont été invités à s'acquitter de leurs cotisations dans les délais les meilleurs. La situation des arriérés au 31/10/82 est la suivante :

PAYS	ANTERIEURS A 1982	COTISATIONS 1982	TOTAL
Haute-Volta	-	6 000 000	6 000 000
Mali	-	22 933 560	22 933 560
Mauritanie	34 664 732	42 992 275	77 657 007
Tchad	101 478 917	-	101 478 917
S/Total	136 143 649	71 925 235	208 069 484
Budget addi- tionnel Secrétariat Exécutif 17 ^e Conseil		21 742 035	229 811 519

La situation des impayés se présente comme suit :

- Secrétariat Exécutif	35 980 952
- Centre Agrhyemet	4 067 635
- Institut du Sahel	16 511 124
	<hr/>
Soit	56 559 711

A ce moment il convient d'ajouter 87 479 450 CFA de prélevements sur le Fonds Spécial du Sahel qui sont des avances à rembourser.

2. Projet de budget 1983

a) Secrétariat Exécutif

Le projet initial s'élevait à 185 850 330 CFA. Après examen détaillé il a été ramené à 179 940 330 CFA soit une progression de 10% par rapport à 1982. La réunion, compte tenu des difficultés du moment, n'a pas retenu la proposition d'augmentation de l'indemnité de logement.

La question sera examinée lors de la prochaine session. Les experts ont marqué leur accord pour la majorité de 20 000 CFA des honoraires du médecin. Les charges communes se référant aux textes réglementaires du pays siège et du CILSS ont été maintenues pour leurs inscriptions initiales tandis que les dépenses de fonctionnement ont été largement discutées. Les experts, tout en ayant constamment à l'esprit la situation financière particulièrement difficile des Etats membres, ont cependant reconnu l'impérieuse nécessité de mettre à la disposition du Secrétariat Exécutif les moyens indispensables à l'exécution des mandats qui lui sont confiés. Ils se sont inquiétés de l'importance des frais de location des immeubles à usage de bureaux et ont recommandé que la construction du siège devienne une réalité.

b) Centre AGRHYMET

Le budget initial de 78 125 170 CFA adopté par le Conseil d'administration est en augmentation d'environ 2% par rapport à 1982. La réunion l'a jugé satisfaisant et l'a donc entériné

Il a en été de même pour le budget de la Cité d'hébergement des étudiants financé par des retenues sur les bourses de ceux-ci et n'ayant donc aucune incidence sur les contributions des Etats membres. Ce budget est équilibré à 7.530 920 CFA et est en progression de 1,6% par rapport au 1982. Les experts ont fait leur la recommandation du Conseil d'Administration du Centre au Conseil des Ministres visant la révision de l'accord CILSS/OMM en vue de la prise en charge par les donateurs du poste du Conseiller technique du Directeur Général.

c) Institut du Sahel

Le budget initial était de 92 437 358 CFA. Il a été ramené à 91 837 358 CFA compte tenu du rejet de la proposition d'augmentation de l'indemnité de roulage pour les raisons précitées. Il est en progression de 19,4% par rapport à 1982. Cette augmentation concerne surtout le poste "frais de conférences" : les réunions statutaires prévues en 1981 et 1982 n'avaient pas pu avoir lieu faute de moyens financiers.

Le budget global du CILSS s'élève donc en recettes et en dépenses à 349 902 858 CFA soit 8% d'augmentation par rapport à celui de 1982.

A - En recettes

<u>*Contribution des Etats :</u>	318 490 010
Cap-Vert	12 739 600
Gambie	12 739 600
Haute-Volta	48 835 135
Mali	48 835 135
Mauritanie	48 835 135
Niger	48 835 135
Sénégal	48 835 135
Tchad	48 835 135
Recettes exercices antérieures	21 742 935
<u>*Recettes diverses</u>	<u>9 670 813</u>
Total	349 902 858

*Recettes diverses

3. Projet de règlement financier du Centre Agrhymet

Son examen a été différé compte tenu du fait qu'une étude globale visant à harmoniser les différents règlements financiers du Secrétariat Exécutif et des Institutions est en voie d'achèvement et sera soumise aux Etats pour avis.

D. MISE EN OEUVRE DE L'AIDE ITALIENNE

Après une introduction faite par le Secrétaire Exécutif, un large débat s'est déroulé autour de ce point et notamment sur le mode de répartition. Les propositions de programmation de la mise en oeuvre de cette aide n'ont pas suscité de commentaires particulier. Cependant la réunion propose qu'une réflexion approfondie soit accordée à la mise en oeuvre de l'aide Italienne.

E. NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT DU SAHEL

Le Secrétaire Exécutif a porté à la connaissance de la réunion que le présent Conseil devra procéder au remplacement du Directeur Général de l'Institut du Sahel.

F. QUESTION DIVERSES

Le financement du Comité de réflexion de haut niveau chargé de redéfinir le mandat du CILSS a été évoqué. Les experts suggèrent que chaque Etat prenne en charge les frais de transport et indemnités de voyage de son expert et que les moyens logistiques soient mis à la disposition du Secrétariat Exécutif.

LISTE DES PARTICIPANTS

. 13.

NOMS NAME	PRENOMS SURNAME	FONCTION FUNCTION	PAYS COUNTRY
1. ALEXANDRE	RAMOS Depina	Directeur du Bureau d'Etude et Planification	CAP-VERT
2. ALLADOUMLNGUE	Nadingar	Directeur, Recherche Agronomique	TCHAD
3. MBOOB	Sulayman S.	Directeur, Comp. Protection service	GAMBIA
4. JAGNE	ALIEU M.B.	Permanent Secretary, Ministry of Agriculture	GAMBIA
5. TRAORE	BAKARY	Conseiller Technique Présidence	MALI
6. TRAORE	MOUSSA	Institut d'Economie Rurale, Bamako	MALI
7. KONATE	MADI	Directeur, Adm et Fin. Institut du Sahel, Bamako	MALI
8. GADIAGA	ABDOU	Agent Comptable, Institut du Sahel BAMAKO	MALI
9. NALLA	OUMAR KANE	Directeur Général, Institut du Sahel	MALI
10. Cheick	BOCAR COLY	Directeur Général, Centre AGRHMET	NIGER
11. TANGARA	MOUSSA	Agent Comptable Secrétariat Exécutif	
12. FALL	OUSMANE	Directeur du Génier Rural	
13. SECK	MAME N'DIACK	Secrétaire Exécutif CILSS	
14. MADINGAR	ALNGAR JEROME	Directeur des Affaires Administratives et Financières du Secrétariat Exécutif du CILSS	
15. FUGALLI	OSCAR	Conseiller Technique, CILSS	
16. KABORE	JOSEPH	Représentant Permanent Adjoint, FAO	
17. TAPSOBA	Edouard K.	Directeur des Etudes et Projets Haute-Volta Ministère du Développement Rural	
18. TATIETA	MARCEL	Directeur des Service Agricoles	HAUTE-VOLTA
19. SAWADOGO	OMER	Correspondant National du CILSS	HAUTE-VOLTA
20. GUEYE	FALILC Mbacké	Conseiller Technique MDR	SENEGAL
21. MALEINE NIANG AMADOU		Conseiller Technique à la Primature	SENEGAL

22.	SIRKI.	Assoumane	Directeur adjoint des Service des Etudes et Programmes MDR	14. NIGER
23.	Abdallah	Noliameden	DAF , MDR	MAURITANIE
24.	DIALLO	Moulaye	Expert DPP/CILSS	HAUTE-VOLTA
25.	RAPADEMNABA	Raphael	Directeur DPP/CILSS	HAUTE-VOLTA
26.	DIAGNE	Alicoune	Premier Conseiller, Ambassade du Sénégal, Rome	Italie
27.	ROCHA	José Luis	Technicien supérieur, Ministère de la Coopération et du Plan	CAP-VERT
28.	KASSER	Badaoui	Correspondant national CILSS N'DJAMENA	Tchad

, COMPTE RENDU DE LA 18e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

ORDRE DU JOUR

1. REUNION PREPARATOIRE DES EXPERTS
2. SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE DU 18e CONSEIL
DES MINISTRES
 - Allocution du Ministre Coordonnateur
Monsieur N'Fagnanama KONE
 - Audition des invités
3. EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR
 - Examen des résultats des travaux de la réunion
des experts
 - Examen à huis clos de certains points de
l'ordre du jour
4. SEANCE DE CLOTURE
 - Communiqué final
 - Motion de remerciements
 - Discours de clôture de Son Excellence
le Ministre Coordonnateur

ALLOCUTION DU MINISTRE COORDONNATEURSEANCE D'OUVERTURE 18è CONSEIL DES MINISTRE CILSSROME

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Représentant du Directeur Général de la fFAO,

Honorables invités,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue et d'adresser à nos invités notre profonde reconnaissance pour avoir une fois de plus tenu à être à nos côtés. Leur présence nous réconforte et atteste de leur volonté d'oeuvrer à nos côtés pour la réhabilitation et le développement du Sahel.

Permettez-moi ensuite d'exprimer en votre nom ainsi qu'au mien propre nos très sincères remerciements au Directeur Général de la FAO, Docteur Edouard SAOUMA et à ses collaborateurs pour d'une part leur constante sollicitude et aide efficace depuis 1973 et d'autre part pour avoir fortement contribué à la tenue des présentes assises. Aux autorités Italiennes, nous disons grand merci pour la disponibilité qu'elles manifestent actuellement en faveur des pays du CILSS. Nous souhaitons vivement que le pont qui vient d'être établi entre l'Italie et nos pays se consolide et s'élargisse.

Ces élans de solidarité de la FAO et de l'Italie viennent à point nommé au moment où la plupart de nos pays ont eu un hivernage mauvais voire catastrophique. Certains de nos pays ont même déjà lancé un appel pressant en direction de la Communauté Internationale : il s'agit notamment de la Mauritanie, du Cap-Vert, du Tchad et du Mali ; la Haute-Volta et le Niger connaissent des pénuries de grande inquiétude et la situation quoique meilleure que dans les 6 autres pays est loin d'être excellente au Sénégal et en Gambie.

Chers Collègues,
Excellences Mesdames, Messieurs,

L'année qui s'achève aura été particulièrement difficile pour nos pays tant sur le plan économique que sur le plan écoclimatique. Néanmoins, notre Organisation s'est admirablement acquitté des tâches que la 5^e Conférence de nos Chefs d'Etat et les Conseils des Ministres successifs lui ont assignés en dépit de la situation financière chroniquement préoccupante et de certains problèmes politiques et administratifs. On notera :

- la tenue des différentes réunions de concertation sur : l'important projet stocks nationaux et régionaux de sécurité alimentaire, les prix agricoles, l'aide alimentaire, l'éco l'écologie-forêts, les charges récurrentes, le programme Agrhymet, les programmes de l'Institut du Sahel ;
- la réalisation des bilans-programmes sectoriels qui ont permis de mesurer le chemin parcouru, d'apprécier les options techniques et actions en cours et de programmer l'avenir ;
- l'appui aux pays membres pour l'élaboration de stratégie alimentaire et de politiques céréalières ;
- l'exécution de projets régionaux.

Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est pour illustrer notre volonté de coopération avec la FAO et l'Italie qui ont bien voulu nous inviter à Rome à l'occasion du voyage du Président en Exercice du CILSS S.E. Aristide PEREIRA que nous avons décidé de tenir à Rome notre 18^e Session statutaire initialement prévue à Nouakchott.

Nos experts trois jours durant se sont penchés sur les points inscrits à leur ordre du jour. Nous leur adressons nos félicitations pour le travail remarquable qu'ils ont accompli.

Nous avons à examiner le rapport des experts, les candidatures au poste de Directeur Général de l'Institut du Sahel et nous pencher sur les modalités pratiques de mise en oeuvre du Comité de réflexion de haut niveau chargé de se pencher sur la redéfinition du mandat du CILSS et dont la mise en place a été décidée par nos Chefs d'Etat à Praia en Janvier 1982. Enfin nous aurons quelques échanges de vue sur la prochaine réunion du Club du Sahel prévue à Bruxelles à l'aimable invitation de la Commission des Communautés Européennes courant dernier trimestre 1983.

Sur ce je déclare ouverte la 18è Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS.

Vive la coopération internationale.

ALLOCUTION DE M. PAUL SCIARONE, CONSEILLER AUPRES DU SECRETARIAT
DU CLUB DU SAHEL, AU 18^e CONSEIL DES MINISTRES DU CILSS

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant tout vous remercier, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Exécutif et le Gouvernement de l'Italie d'avoir invité le Secrétariat du Club à cette réunion. En raison d'autres obligations, Madame de Lattre regrette de ne pas être présente personnellement à cette réunion.

C'est avec une profonde reconnaissance que je remercie le Gouvernement de l'Italie de ses attentions, de son hospitalité et de sa solidarité avec les peuples sahéliens. Je me félicite que le Gouvernement Italien ait récemment décidé de s'engager de façon très substantielle, spécifique et durable dans l'appui des efforts des pays membres du CILSS pour nourrir leurs populations en luttant contre les causes fondamentales de la faim et de la malnutrition. Afin d'éviter toute double intervention et tout gaspillage de ressources, les Autorités Italiennes ont la volonté de coordonner leur aide au Sahel avec les institutions d'aide bilatérale et multilatérale qui ont déjà acquis une certaine familiarité avec les problèmes de développement du Sahel. De mon côté, je peux vous assurer que le Club du Sahel se tient à la disposition des autorités italiennes pour leur rendre tous les services qu'elles souhaiteraient.

Le Secrétariat du CILSS, Messieurs les Ministres, vous a déjà mis au courant de l'avancement de nos travaux communs réalisés depuis votre dernière réunion à Bamako. Je n'ai pas l'intention de faire un très grand discours, mais je voudrais me livrer à quelques réflexions qui porteront d'abord sur les travaux réalisés par le CILSS et ensuite sur le programme de travail pour l'avenir.

Pour approfondir et améliorer la stratégie CILSS/Club de lutte contre la sécheresse et de développement à moyen et long terme dans le Sahel, le CILSS et le Club ont poursuivi leurs activités dans le domaine des bilans sectoriels.

Les bilans-programmes sur les cultures pluviales, sur l'hydraulique villageoise, sur le secteur forestier et sur les pêches continentales ont été achevés pour presque tous les pays. Les rapports correspondants sont en préparation, tandis que certains ont déjà été publiés.

Les études devant mener aux bilans-programmes sur la pêche maritime pour les quatre pays concernés (Cap-Vert, Gambie, Mauritanie et Sénégal) débuteront à la fin de la présente année pour se terminer vraisemblablement à la fin de 1983.

Au niveau de l'élevage, les bilans-programmes seront faits en 1983-84.

Je voudrais souligner ici le rôle important que les bilans-sectoriels pourront jouer dans l'orientation des politiques et des programmes sectoriels de développement de chaque pays membre du CILSS, et dans l'amélioration de la qualité de l'aide. Ce sont surtout les bilans sectoriels qui forment la contribution du Club et du CILSS, en liaison avec ses Etats membres, à la mise en œuvre du Nouveau Programme Substantiel d'Action pour les années 1980 adopté par la Conférence des Nations Unies sur les pays les Moins Avancés. J'espère que ces bilans sectoriels peuvent encourager une concertation très étroite entre les autorités de chaque Etat membre et les agences de coopération. Cette concertation, tout en respectant la souveraineté des Etats et se déroulant dans un climat de confiance mutuelle, devrait dépasser la simple négociation sur les projets à financer. Elle ne doit pas exclure les problèmes qui paraissaient jusqu'à présent "réservés" comme l'efficacité des politiques librement choisies par les Gouvernements sahéliens, par exemple, et les problèmes de politique d'aide.

A propos du projet CILSS de stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité au Sahel, une réunion informelle du Comité restreint élargi à d'autres donateurs bi- et multilatéraux a été organisée par le CILSS en collaboration avec le Club en Septembre à Ouagadougou. Cette réunion est convenue que le stockage doit trouver sa place dans un système global de sécurité alimentaire pour le Sahel, et qu'à cet égard le projet CILSS apportait des éléments de réflexion et des propositions utiles qui ne pouvaient toutefois être considérées comme définitives, mais méritant plus de réflexion et de dialogue. Le Comité restreint a été chargé de concevoir et de mener à bien un programme de travail visant la mise en œuvre d'un système cohérent de sécurité alimentaire. La prochaine réunion de ce Comité restreint élargi se tiendra les 1er et 2 Décembre, à Paris, et visera surtout les actions concernant l'amélioration de la connaissance des données sur la sécurité alimentaire, la mise en place de la Division Céréalière Régionale au sein du CILSS et le programme de travail pour la mise en œuvre de ce système de sécurité alimentaire.

Une autre activité régionale qui peut être considérée comme essentielle pour atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire dans le Sahel, est le programme Agrhyemet. Ce programme englobe des volets nationaux orientés vers le renforcement des services agro-météorologiques dans les pays membres du CILSS, ainsi qu'un volet régional. L'objectif à long terme est la mise en place d'un système cohérent et harmonieux de l'information dans le Sahel dont les principaux acteurs sont le réseau d'observateurs dans les stations de brousse, les services nationaux correspondants et le Centre régional, ceux-ci doivent diffuser et vulgariser l'information utile à des fins agricoles et sous une forme compréhensible et fonctionnelle, aux utilisateurs tels que les services nationaux de planification, les organismes de commercialisation des produits agricoles, les techniciens de l'élevage, les responsables de projets agricoles et, surtout, les agriculteurs eux-mêmes.

Alors que sa première phase de 1975-82 avait un caractère préparatoire soit lancer la formation des ingénieurs, cadres, techniciens et observateurs, créer le centre régional, renforcer les services nationaux en moyens financiers, en hommes et en

matériel, le Programme AGRHYMET doit maintenant entrer en phase opérationnelle. Son démarrage entraîne la formulation d'un nouveau plan opérationnel pour la deuxième phase de 1983-86 : fixer les priorités en tenant compte des moyens limités et définir les besoins financiers. Afin de permettre le bon déroulement de ce programme complexe et novateur, permettez-moi, Messieurs les Ministres, de vous rappeler le rôle crucial tant des services agrométéorologiques et hydrologiques de vos pays que du Centre régional pour la réussite du programme.

Le programme de travail CILSS/Club 1983/84 prévoit non seulement la poursuite des activités des Secrétariats déjà en cours comme les bilans sectoriels, les analyses de politique économique et les statistiques et indicateurs sociaux, mais aussi des activités dans le domaine difficile et délicat de la coordination de l'aide. En effet, les réunions nationales de concertation avec la participation du CILSS, du Club du Sahel et des agences de coopération sur la production agricole et la stratégie alimentaire, sur le secteur forestier et sur les dépenses récurrentes qui sont à organiser en 1983/84 demanderont un grand effort de tous les partenaires et surtout de la part des Etats membres du CILSS.

Nous sommes convaincus que la création progressive d'une pratique de la concertation entre pays sahéliens et agences de coopération favorise une confiance et un climat positifs pour la mobilisation et l'utilisation plus efficaces des ressources extérieures et intérieures.

Je crois qu'il convient de rendre ici un hommage au CILSS, parce que c'est le CILSS qui, en liaison avec ses Etats membres, suscite une discussion, un dialogue libre sur les vrais problèmes du développement du Sahel afin de rechercher ensemble quelles sont les voies les plus efficaces du développement et comment les ressources nécessaires à ce développement peuvent être mobilisées.

Je crois avoir mentionné les aspects les plus significatifs de l'entreprise que nos deux Secrétariats poursuivent. Ceci grâce au consentement tant des Gouvernements membres du CILSS que des Agences de Coopération des pays de l'OCDE ainsi que des organisations multilatérales.

Malgré les difficultés économiques et financières auxquelles sont confrontées les pays industriels, nos statistiques les plus récentes montrent un accroissement substantiel des engagements d'aide publique au développement pour l'ensemble des pays sahéliens en 1981, par rapport aux années précédentes. En 1981, le montant total des engagements d'APD en faveur des pays membres du CILSS a été de 1,900 milliard de dollars. Exprimé en dollars courants, on constate une augmentation de 26 pour cent par rapport à l'année 1980, où le niveau d'engagements avait atteint 1,502 milliard de dollars, et de 17 pour cent par rapport à l'année 1979, où le niveau d'engagements se montait à 1,623 milliard de dollars.

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs, je vous remercie d'avoir bien voulu me donner la parole et je tiens à vous assurer, une fois de plus, du dévouement du Secrétariat du Club du Sahel.

CONCLUSIONS DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES

Les 23 et 24 Novembre 1982 s'est tenue au siège de la FAO, la 18ème Session du Conseil des Ministres du CILSS sous la Présidence de Son Excellence N'Fagnanama KONE, Ministre Coordonnateur.

1. Après l'ouverture de la séance, le Conseil a enregistré deux messages du Directeur adjoint de l'UNSO et du Représentant du Secrétariat du Club du Sahel.

1.1. Le Directeur adjoint de l'UNSO, dans son allocution, a fait part au Conseil des résultats acquis par son Organisation en faveur des pays du CILSS depuis le 17è Conseil, notamment dans les secteurs de l'infrastructure de transport (routes secondaires) et de lutte contre la désertification.

1.2. Le Représentant du Secrétariat du Club du Sahel a, quant à lui, passé en revue les actions menées par les Secrétariats du Club et du CILSS : bilans-programmes sectoriels, préparation des ateliers nationaux sur les charges récurrentes, poursuite des concertations sur le projet de stocks de sécurité, l'appui aux Etats pour l'élaboration de stratégie alimentaire ou de politique céréalière.

2. Après audition des invités, le Conseil est passé à l'examen du rapport de la réunion préparatoire des experts ; il a eu à faire, avant son adoption, des observations et amendements, entre autres :

2.1. Les points relatifs aux aides islamique et italienne ainsi que la nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel ont été renvoyés au huis clos (voir points spécifiques).

2.2. Rapport d'activités du Secrétariat Exécutif : le Conseil a fait observer que le rapport du Secrétaire Exécutif doit englober les activités de toutes les Directions et qu'à l'avenir, on devra éviter de présenter le rapport de chaque Directeur de façon séparée étant donné que le Secrétaire Exécutif est responsable de tout le programme.

Le programme d'activités 1983 et les conclusions des différentes réunions tenues entre les 17è et 18è Conseil des Ministres n'ont pas soulevé d'objections.

2.3. Concernant la situation de la campagne agricole 1981/82, le Conseil a eu à apporter certains aménagements au rapport des experts et a décidé de lancer un appel à la Communauté Internationale en raison de la situation particulièrement préoccupante dans la plupart des pays.

2.4. Projet de lutte intégrée : le Conseil a noté que malgré les dispositions prises individuellement et collectivement par les Etats, le projet de lutte intégrée n'arrive pas encore à décoller. Il a donc invité le Ministre Coordonnateur et le Secrétaire Exécutif à prendre les dispositions et contacts appropriés en vue d'assurer un démarrage effectif et rapide de ce projet.

2.5. Activités des Institutions Spécialisées : le Conseil a fait remarquer à l'Institut du Sahel qu'il doit éviter, à l'avenir, d'initier des projets qui ne tiennent pas compte des avis des bailleurs de fonds et de l'existence de projets de même nature et d'organismes s'occupant des mêmes sujets dans la sous-région ; cela permettra de limiter le nombre de projets approuvés et non financés.

Concernant le Centre Agrhyemet, le Conseil n'a pas retenu la proposition du Conseil d'Administration de cette institution relative à la prise en compte du volet Agrhyemet dans la répartition des contributions PNUD au niveau national. Le Conseil a également signalé que la recherche du financement demeure un des mandats permanents du Secrétaire Exécutif.

2.6. Questions administratives et financières : le Conseil a déploré les retards mis par certains Etats dans le versement de leurs contributions ; il les a invités à prendre toutes les dispositions utiles et urgentes pour parer à pareille situation particulièrement préjudiciable à l'organisation. Il a, en outre, fait siens le projet de résolution proposé par les experts après avoir enregistré les assurances données par les pays retardataires. Le Conseil a, enfin, reconnu que les retards de versement ont, entre autres inconvenients, la forte limitation des activités de l'organisation, le paiement de certaines charges bancaires résultant des découverts bancaires et enfin la démobilisation des bons payeurs et de certains de nos partenaires.

Le budget de l'organisation a été arrêté, en recettes et dépenses à 349 902 858 FCFA.

3. Points spécifiques examinés à huis clos

3.1. Aide islamique

Le Conseil, après avoir enregistré les informations du Cap-Vert et du Sénégal, a invité l'ensemble des Etats à envoyer au Secrétariat Exécutif, le point sur la situation de cette aide.

3.2. Aide italienne

Le Conseil a estimé qu'une réflexion approfondie doit être apportée à cette aide une fois précisée les intentions des autorités italiennes.

3.3. Nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel

Un concensus n'ayant pu être trouvé, le Conseil a demandé au Ministre Coordonnateur de procéder à la nomination d'un intérimaire. La question sera examinée au prochain Conseil des Ministres.

3.4. Vacance du poste de Secrétaire Exécutif du CILSS : Le Secrétaire Exécutif a informé les Ministres de la vacance du poste de Secrétaire Exécutif à partir de Juillet 1983.

Le Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie a renouvelé la candidature de son compatriote Monsieur Seck Mame N'Diack.

Le Conseil a :

- décidé de prolonger le mandat du Secrétaire Exécutif jusqu'en Décembre 1983 date du prochain Conseil ;
- demandé à la Mauritanie de confirmé par écrit la candidature de Monsieur Seck Mame N'Diack et aux autres pays de faire parvenir au Ministre Coordonnateur les candidatures au poste.

3.5. Le Conseil a demandé au Secrétariat Exécutif de communiquer aux Etats la répartition des postes par pays.

3.6. Le Secrétaire Exécutif a été autorisé à se rendre d'une part à la réunion du sous-Comité de Solidarité avec les peuples du Sahel prévue à Jeddah les 4 et 5 Décembre 1982 et d'autre part dans les pays du CILSS qui accusent un retard dans le versement de leurs cotisation.

A P P E L

Le 18è Conseil des Ministres du CILSS,

CONSIDERANT la situation préoccupante due à la mauvaise récolte des céréales consécutive à une saison de pluie encore déficitaire,

LANCE UN APPEL PRESSANT

à la Communauté Internationale pour qu'une aide alimentaire d'urgence soit apportée aux pays du CILSS et qu'une assistance accrue soit accordée à leurs projets de production.

Fait à Rome, le 24 Novembre 1982

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 01/CM/18
relative au Programme de travail du Secrétariat Exécutif
et des Institutions Spécialisées

Le Conseil des Ministres réuni en sa 18^e Session Ordinaire
les 23 et 24 Novembre 1982 à Rome

Après avoir pris connaissance de l'état d'exécution du programme d'activités 1982 du Secrétariat Exécutif et des recommandations des experts sur le programme d'activités 1982.

- APPROUVE les propositions de programme d'activités 1983
- INVITE le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées à redoubler d'effort pour une meilleure efficacité dans le travail.

Fait à Rome, le 24 Novembre 1982

LE CONSEIL

29.

RESOLUTION N° 02/CM/18
relative aux recouvrement des arriérés de cotisation

Le Conseil des Ministres, réuni en sa 18è Session
Ordinaire à Rome, République d'Italie, les 23 et 24 Novembre 1982

CONSIDERANT la situation financière du CILSS

CONSIDERANT l'importance des arriérés des Etats membres

INVITE les Etats retardataires à régler dans les meilleurs
délais leurs cotisations pour le bon fonctionnement du CILSS.

Fait à Rome, le 24 Novembre 1982

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 03/CM/18
portant adoption du budget du CILSS pour l'exercice 1983

Le Conseil des Ministres, réuni en sa 18^e Session ordinaire à Rome, République d'Italie les 23 et 24 Novembre 1982.

Après examen du projet de budget de l'exercice 1983 en recettes et en dépenses à la somme de 349 902 858 CFA (trois cent quarante neuf millions neuf cent deux mille huit cent cinquante huit francs CFA) répartie comme suit :

A. En recettes

1. Contributions des Etats

La contribution de chaque Etat membre est fixée à concurrence de :

- 12 739 600 FCFA pour le Cap-Vert et la Gambie,
- 48 835 135 FCFA pour la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad soit un total de 318 490 010 FCFA.

2. Recettes exercices antérieures : 21 742 035 FCFA

3. Recettes diverses : 9 670 813 FCFA

B. En dépenses

- 1. Secrétariat Exécutif : 179 940 330 FCFA
- 2. Centre Agrhyemet : 78 125 170 FCFA
- 3. Institut du Sahel : 91 837 358 FCFA

Fait à Rome, le 24 Novembre 1982

LE CONSEIL

MOTION DE REMERCIEMENT

Le Ministre Coordonnateur du CILSS,
Le Ministre du Développement Rural de la République du Cap-Vert,
Le Ministre de l'Agriculture de la République de Gambie,
Le Ministre du Développement Rural de la République Islamique
de Mauritanie,
Le Ministre du Développement Rural de la République du Niger,
Le Secrétaire d'Etat aux Eaux et Forêts de la République du Sénégal,
Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Développement Rural
du Tchad,
Le Conseiller Technique à la Présidence de la République du Mali,
Le Représentant du Ministre du Développement Rural de la
République de Haute-Volta,
A l'issue de la 18^e Session du Conseil des Ministres du CILSS,

ADRESSENT leurs sincères remerciements au Directeur Général de
la FAO et à ses collaborateurs pour l'aimable invitation, l'excellent
accueil et les facilités accordées durant les travaux du Conseil et,
REITERENT leur témoignage de reconnaissance pour la constante solli-
citude de la FAO à l'endroit du CILSS.

Fait à Rome, le 24 Novembre 1982

LE CONSEIL

MOTION DE REMERCIEMENT

Le Ministre Coordonnateur du CILSS,

Le Ministre du Développement Rural de la République du Cap-Vert,

Le Ministre de l'Agriculture de la République de Gambie,

Le Ministre du Développement Rural de la République Islamique
de Mauritanie,

Le Ministre du Développement Rural de la République du Niger,

Le Secrétaire d'Etat aux Eaux et Forêts de la République du
Sénégal,

Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Développement
du Tchad,

Le Conseiller Technique à la Présidence de la République du Mali,

Le Représentant du Ministre du Développement Rural de la
République de Haute-Volta,

A l'issue de la 18^e Session du Conseil des Ministres du CILSS

EXPRIMENT au Gouvernement Italien leur profonde gratitude pour
d'une part l'importante subvention qu'il vient de mettre à la
disposition des pays membres du CILSS et qui contribuera de façon
significative à la mise en oeuvre des programmes de développement
rural et d'autre part pour les facilités accordées au présent Conseil.

Fait à Rome, le 24 Novembre 1982

LE CONSEIL

LISTE DES PARTICIPANTS

Ministre Coordonnateur : Son Excellence N'Fagnanama KONE,
Ministre de l'Agriculture - Mali

CAP-VERT

Son Excellence Joao PEREIRA Da Silva,
Ministre du Développement Rural

GAMBIE

Son Excellence Saihou Sabally,
Ministry of Agriculture

HAUTE-VOLTA

Monsieur Joseph KABORE
Représentant Gouvernement Voltaïque

MALI

Monsieur Bakary TOURE,
Conseiller Technique Présidence

MAURITANIE

Son Excellence Mohamed Ould Amar,
Ministre du Développement Rural

NIGER

Son Excellence Dr. Yahaya TOUNKARA,
Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement

SENEGAL

Son Excellence Cheick CISSOKO, Secrétaire
d'Etat Eaux et Forêt

Son Excellence Aw Tidiane, Secrétaire Général du MDR

Son Excellence Henri SENGHOR, Ambassadeur, Sénégal en Italie

TCHAD

Son Excellence Saleh DJIGUIR,
Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au
Développement Rural

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

COMPTE RENDU DES ENTRETIENS
CILSS-ITALIE-FAO

A N N E X E

En marge du 18^e Conseil des Ministres du CILSS on notera outre le discours du Président PEREIRA devant le 82^e Conseil de la FAO, une série de rencontres dans le cadre de l'aide italienne annoncée. Il s'agit notamment de :

1. la rencontre restreinte Italie-CILSS-FAO
2. la réunion informelle Italie-CILSS-FAO
3. la conférence de Presse donnée par le Président PEREIRA, Son Excellence E. COLOMBO et Monsieur Edouard SAOUMA
4. la rencontre des Ministres du CILSS avec le Ministre Responsable de la Coopération pour le Développement élargie aux experts.

1. RENCONTRE RESTREINTE ITALIE-CILSS-FAO

Cette rencontre a réuni :

- . Côté CILSS : - Le Président A. PEREIRA, Président en Exercice du CILSS.
 - Le Ministre Coordonnateur, Son Excellence N'Fagnanama KONE,
 - Les Ministres du Développement Rural des pays du CILSS
- . Côté Italien : - Emilio COLOMBO, Ministre des Affaires Etrangères
 - Giancarlo GIACOMELLI, Ministre Plénipotentiaire, Directeur Général de la Coopération pour le Développement
 - Enrico AUGELLI, Conseiller Technique à la Direction Générale de la Coopération pour le Développement
- . Côté FAO : - Edouard SAOUMA, Directeur Général
 - J. DE MEREDIEU, Assistant Directeur Général

Au cours de la rencontre ont tour à tour pris la parole : le Ministre COLOMBO, le Président PEREIRA, le Ministre Coordonnateur et le Directeur Général de la FAO.

Le Ministre COLOMBO a d'abord souhaité la bienvenue au Président PEREIRA et à sa suite et a ensuite :

- confirmé l'intention du Gouvernement Italien d'octroyer 500 millions de dollars US mobilisables en 5-7 ans ;
- précisé que l'aide italienne s'inscrit dans le cadre des engagements pris par les pays industrialisés en 1981 à Ottawa en faveur de la lutte contre la faim ;

- affirmé que les pays du CILSS ont été choisi en raison de leur cohésion, des efforts qu'ils fournissent et des problèmes auxquels ils se trouvent confrontés depuis plusieurs années ; la mise en oeuvre du programme prendra en compte les préoccupations réelles des Etats ;

Le Ministre a ensuite fait état des efforts faits par la FAO auprès des Autorités Italiennes en faveur des pays du CILSS et a terminé son allocution en souhaitant un renforcement de la coopération entre l'Italie et les pays du CILSS.

Le Président PEREIRA dans sa réponse a d'abord remercié les Autorités Italiennes pour l'excellent accueil et leur disponibilité et rendu hommage au Directeur Général de la FAO pour sa constante sollicitude. Il a ensuite mis l'accent sur la nécessité :

- de tenir compte des préoccupations réelles de chaque Etat dans la mise en oeuvre de l'aide italienne annoncée et de celle à venir,
- d'assouplir les procédures de financement.

Le Président a terminé en invitant le Ministre Coordonnateur à communiquer certaines conclusions du 18^e Conseil des Ministres et relatives à l'aide italienne.

Le Ministre Coordonnateur a porté à la connaissance des interlocuteurs que le Conseil a adopté une motion de remerciements aux Autorités Italiennes et rendu hommage au Directeur Général de la FAO pour ses actions en faveur du CILSS. Il a ensuite communiqué les souhaits formulés par le Conseil :

- une mobilisation rapide de l'aide italienne et un assouplissement des procédures de financement ;
- on devra tenir compte dans la mise en oeuvre du programme des particularités et préoccupations des pays ;
- on devra préciser le taux ou montant annuel indicatif de mobilisation de l'aide ;
- il est nécessaire d'envisager dans le cadre de l'aide en question un appui institutionnel au Secrétariat Exécutif et le financement de certains projets régionaux (tel que le projet Stocks nationaux et régionaux de sécurité alimentaire) ;
- le Conseil s'est déclaré favorable à l'association de la FAO aux missions d'identification et de formulation programmées.

Le Directeur Général de la FAO a lui aussi salué l'initiative italienne qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la faim et qui intervient au moment où on constate un ralentissement et un affaiblissement des aides en faveur des pays en voie de développement en général et sahéliens en particulier. Il a attiré l'attention sur le fait qu'il y a des projets déjà étudiés au niveau de la FAO qui peuvent être immédiatement mis en oeuvre. Ceci peut permettre entre autres de réduire les études et d'aller assez vite. Monsieur SAOUMA a aussi relevé qu'on devra tenir compte de certains Organismes régionaux qui interviennent dans les pays sahéliens (en l'occurrence l'OCLALAV) et de certains problèmes comme par exemple la lutte contre les épizooties et la formation des cadres.

Monsieur SAOUMA a terminé en réaffirmant la disponibilité de la FAO à oeuvrer aux côtés du CILSS et de l'Italie pour la mise en oeuvre de l'important programme de coopération.

Le Ministre COLOMBO a remercié les uns et les autres pour les aimables mots adressés au Gouvernement Italien et a ensuite souligné que :

- la partie Italienne veillera à ce que l'aide soit rapidement mise en oeuvre et qu'il soit tenue compte des préoccupations réelles des Etats ;
- le taux annuel de mobilisation peut être estimé à 100 millions de dollars US ;
- le Gouvernement Italien prend bonne note du voeu des responsables sahéliens relatif au support institutionnel au Secrétariat Exécutif et au financement de certains projets régionaux.

2. REUNION INFORMELLE

Cette réunion informelle qui s'est déroulée en présence de nombreux responsables Italiens, de journalistes, des 8 Ministres du Développement Rural accompagnés de leurs experts et de responsables de la FAO a été essentiellement marquée par 3 allocutions de :

- Son Excellence Emilio COLOMBO, Ministre des Affaires Etrangères d'Italie
- Son Excellence Aristides PEREIRA, Président en Exercice du CILSS
- Son Excellence Edouard SAOUMA, Directeur Général de la FAO.

Elle avait pour objet de confirmer officiellement la contribution Italienne et d'esquisser les grandes lignes du programme de mise en oeuvre de cette aide.

Son Excellence Emilio COLOMBO a dans son allocution salué la présence du Président PEREIRA et rendu hommage aux responsables sahéliens pour leur effort de coopération sous régionale dans le cadre du CILSS. Il a ensuite précisé que :

- l'Italie s'engage à octroyer sous forme de don 700 milliards de lire en faveur des pays du CILSS pour soutenir leurs efforts dans le cadre de la lutte contre la faim ;
- cette aide sera mobilisée en tenant compte des préoccupations, priorités et spécificités de chaque pays ; des missions d'identification et de formulation se rendront dans chaque pays ;

- les projets devront viser à promouvoir la production agricole, à assurer une intégration des actions de développement et à favoriser la participation des populations concernées ;
- le concours et l'expérience de la FAO seront utilisés afin d'éviter les erreurs et longues périodes de tâtonnement.

Le Directeur Général de la FAO a réitéré ses remerciements au Gouvernement Italien pour l'assistance annoncée qui contribuera grandement à la résolution de certains problèmes qui sont posés aux pays sahéliens. Il a aussi réaffirmé la disponibilité de la FAO à appuyer les efforts de l'Italie et des pays du CILSS. Il s'est longuement étendu sur les situations alimentaires et écologiques préoccupantes des pays sahéliens et a conclu en souhaitant un renforcement de la coopération entre l'Italie et le CILSS.

Le Président Aristides PEREIRA a réaffirmé le témoignage de reconnaissance des pays du CILSS au Gouvernement Italien en général et à Son Excellence Emilio COLOMBO en particulier dont l'effort personnel a rendu possible la décision italienne. Il a ensuite fait remarquer que l'initiative Italienne est plus qu'un symbole, il est plutôt un exemple qui mériterait d'être multiplié. Le Président PEREIRA a aussi parlé de la situation alimentaire et écologique particulièrement préoccupante des pays sahéliens qui nécessite une aide accrue de nos partenaires de la Communauté Internationale. Il a terminé en rendant hommage au Dr. SAOUMA pour ses efforts soutenus et a attiré l'attention sur la nécessité d'envisager un appui institutionnel au Secrétariat Exécutif et le financement de certains projets régionaux.

3. CONFERENCE DE PRESSE

- Son Excellence Le Président PEREIRA
- Son Excellence Emilio COLOMBO
- Son Excellence Edouard SAOUMA

Cette conférence de presse avait pour objet de porter à la connaissance de la presse les grandes conclusions des rencontres CILSS/ITALIE/FAO et de répondre aux questions éventuelles. A l'issue de l'introduction faite par Son Excellence Emilio COLOMBO, les journalistes ont posé un certain nombre de questions qui ont tournées

essentiellement autour de 5 thèmes :

- la justification de l'initiative Italienne
- le rôle de la FAO dans la mise en oeuvre du programme
- la position de l'Italie vis-à-vis du projet Stocks de sécurité
- la programmation de la mise en oeuvre de l'aide
- l'assistance spéciale nécessaire au Tchad.

Les conférenciers ont fourni les réponses appropriées qui peuvent être ainsi résumées :

- l'initiative Italienne s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par les pays industrialisés à Ottawa en 1981 de contribuer à la lutte contre la faim dans le monde. De plus cela répond aux appels lancés en Italie et au cours de certaines rencontres internationales ;
- la mise en oeuvre de cette aide se fera sur la base des priorités définies par les pays bénéficiaires ;
- la FAO interviendra en tant qu'Agence Technique d'Appui dans l'identification et la formulation des projets et éventuellement dans leur mise en oeuvre ;
- concernant le projet Stocks de sécurité, il demeure une des priorités des pays membres du CILSS, il est à l'étude au niveau des Techniciens Italiens ; le Gouvernement Italien se prononcera ultérieurement ;
- l'assistance spéciale au Tchad sera déterminée à la suite d'une concertation entre les 2 parties.